

CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2017

Membres présents : 18/18

L'an deux mil dix-sept, le treize avril, 19 heures, salle de la mairie étaient réunis sous la présidence de M.Jean-Claude MANDRY, Maire : M.Michel STOCKER mandataire de Mme Céline BECK, Mme Pascale STIRMEL mandataire de Mme Sabine SCHMITT et M.Richard LEGOLD mandataire de Mme Violaine DECKER-COUSTY, adjoints au maire, M.Didier SCHAEFFER, M.Christian METZ, M.Claude KOST, Mme Edith CARL, Mme Elisabeth MEYER, M.Michel SPITZ, M.Eric MULLER, M.Michel METZ, Mme Isabelle LAGRANGE, Mme Josiane BASSO et M.Alexandre LOTZ,

Après approbation du procès-verbal de la séance du 23 février 2017 (15 voix pour et 3 abstentions : M.Christian METZ, Mme Elisabeth MEYER et M.Alexandre LOTZ absents excusés lors de la réunion), le Maire passe à l'ordre du jour. Par ailleurs, à l'unanimité, l'ajout du point « Plan Local d'Urbanisme Intercommunal /PLUI » est autorisé.

1)BUDGET PRIMITIF 2017

M.Richard LEGOLD, Adjoint au Maire, présente les différentes propositions arrêtées, en dépenses et en recettes, par la Commission des Finances lors de sa séance du 06 avril 2017 :

* Fonctionnement	1.348.000,-€
* Investissement	1.007.800,-€ avec les restes à réaliser.

Le Conseil par 18 voix pour approuve ces chiffres.

Ces crédits permettront notamment les investissements suivants :

mise aux normes accessibilité des bâtiments communaux (110.000,-€), travaux de voirie (bétonnage du Wasserweg, réfection de la rue des Champs avec pose du réseau d'eau potable (58.600,-€) et l'acquisition d'abribus (23.000,-€).

Une provision de 412.300,-€ pour le futur aménagement de la rue des Alliés est également prévue.

Par ailleurs, l'assemblée, à l'unanimité,

*ne modifie pas l'ensemble des tarifs communaux,

*vote une enveloppe globale de 2.200,-€ qui sera reversée aux associations au prorata du nombre de licenciés jusqu'à 18 ans,

*décide de maintenir les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation :	12,47%
Taxe foncier bâti :	7,74%
Taxe foncier non bâti :	29,61%

La municipalité, vu la situation financière de la commune, a décidé de ne pas augmenter les taux car 1% de fiscalité ne représente au total que 7.000,-€. Elle reste donc en conformité avec son engagement de modération fiscale.

.....

2)AMENAGEMENT DE LA RUE DES ALLIES

Après avoir entendu les explications de M.Jean-Claude MANDRY, Maire,
Le conseil, à l'unanimité,

*confie la mission d'accompagnement technique en aménagement pour les travaux de la rue des Alliés à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP). Elle est prévue sur une période de 32 demi-journées (études préalables, élaboration du programme, organisation des consultations et suivi des dossiers) pour un montant de 9.600,-€ HT,

*autorise le maire à signer la convention correspondante.

3)PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Dans le cadre de l'élaboration de ce document, le conseil demande, dès à présent, le maintien du zonage actuel du PLU communal. Aucune modification n'est souhaitée hormis une éventuelle extension des secteurs IIAU.

4)AFFAIRES COMPTABLES

Dans un souci de maintenir vivant le patrimoine musical et folklorique alsacien lors des différentes manifestations locales (accueil des touristes, cérémonie officielle du 14 juillet, foire aux vins, etc), les élus allouent à la Musique Sainte-Marguerite une subvention de 2.700,-€ pour l'achat d'une batterie et d'une contrebasse. (c/6574-Divers).

5)COMMISSION COMMUNICATION

M.Richard LEGOLD, Adjoint au maire et mandataire de Mme Violaine DECKER-COUSTY, Présidente de cette commission, présente les documents en cours d'élaboration destinés aux propriétaires de gîtes ruraux, aux touristes et à l'ensemble des epfigeois.

Il donne également des informations concernant les différents modules du futur site internet de la communauté de communes du Pays de Barr.

6)INFORMATIONS

En fin de séance,

M.Jean-Claude MANDRY, Maire,

*présente les différents intervenants lors de la réalisation du bulletin municipal,

*informe que la commission des bâtiments a visité le logement vacant de l'ancien receveur de la poste et qu'elle a listé les travaux à réaliser,

*commente le nombre des inscriptions enregistrées au périscolaire.

M.Richard LEGOLD, Adjoint au Maire,

*détaille le premier devis relatif à l'acquisition des trois abrisbus.

M.Claude KOST, Conseiller municipal,

*en tant que Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Barr donne des informations concernant la mise en place du réseau fibre optique à l'horizon 2020. La quote-part communale, après déduction des participations de l'Etat, de la Région et de la CdC, est estimée à 100.000,-€ sur un coût global de 20 M€.

.....

M.Didier SCHAEFFER, Conseil municipal,

*propose d'insérer, une nouvelle fois, dans le bulletin communal un article concernant les déjections canines sur les voies publiques et souligne le problème du stationnement des véhicules à l'intersection des rues de l'Eglise et des Juifs.

M.Michel METZ, Conseiller municipal,

*remercie les viticulteurs qui ont participé au bétonnage du Wasserweg et félicite les ouvriers communaux qui ont contribué au bon déroulement du chantier. Par ailleurs, il évoque également le problème des drones en zone habitée. M.le Maire lui répond que tout survol d'une zone urbaine est soumis à autorisation préfectorale et que cela a été annoncé sur l'affichage municipal.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an comme ci-dessus.